



GROUPEMENT EQUESTRE DE LA PROVINCE DE LIEGE asbl.

Groupeement Est de la Ligue Equestre Wallonie-Bruxelles
N° Entreprise : 473841139

GEPL – CHALLENGE HAUTEUR 120 CM - 2022

Généralités

Le challenge a pour objectif de récompenser les cavaliers qui auront obtenu les meilleurs résultats tout au long de la saison dans des épreuves 120 cm et 125 cm organisées lors des concours C3 A repris au calendrier annuel GEPL/ORV.

Participation : - Le challenge est ouvert à tout cavalier détenteur d'une licence J03, J08 ou J16 ou assimilée, de choix GEPL ou ORV, estampillée du sceau d'un cercle membre du GEPL ou de l'ORV, montant toute monture immatriculée ou identifiée à la FRBSE.

- Le cavalier peut participer avec plusieurs montures dans chaque épreuve, dans les limites réglementaires.
- Le cavalier doit participer à **minimum 40% (arrondis à l'unité supérieure) +1** des épreuves 120 cm et 125 cm en C3, et ce dans au moins 5 concours organisés par des clubs affiliés au GEPL différents pour que ses résultats soient comptabilisés.
- Un cavalier ne peut être repris que dans un seul challenge C3
- Le cavalier ne pourra avoir participé lors de la saison en cours à des épreuves de hauteur supérieure à 140 cm.

Epreuves : Le type d'épreuve est laissé au choix de l'organisateur, dans les limites réglementaires.
Tout cavalier répondant aux critères d'inscription peut y participer, qu'il soit qualifiable pour les challenges ou non.

Répartition des points :

- Le meilleur résultat du cavalier dans l'épreuve est le seul comptabilisé.
- Les points sont attribués au cavalier de la façon suivante : 1^{er} = 50, 2^{ème} = 48, 3^{ème} = 47, ... 49^{ème} et suivants = 1, Eliminés ou Abandons = 0.
- Le cavalier ayant remporté le plus grand nombre de points remporte le challenge.
- Remarque : en cas d'égalité à n'importe quelle place du challenge, le cavalier ayant obtenu le plus grand nombre de premières places dans ces épreuves est classé avant les autres ex-aequo, et ainsi de suite en fonction du plus grand nombre de deuxièmes, troisièmes, quatrièmes, ... places.

Prix : - En fin de saison, lors de la soirée de gala du GEPL, les 15 premiers cavaliers classés des challenges recevront des prix en espèces et/ou lots distribués par les sponsors.
- Pour qu'un challenge existe, il faut au minimum 5 participants. Ces participants doivent avoir terminé (sans élimination) au moins 50% de leurs épreuves qualificatives.

Sélection : - La CTO privilégiera les classements des challenges comme base de toute sélection.